

Le 20 octobre 2023

**François Ramsay**  
Vice-président – Affaires corporatives,  
juridiques et réglementaires et chef de  
la gouvernance (par intérim)  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**PAR COURRIEL**



**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0358**

Bonjour.

La présente a pour objet le suivi de votre demande reçue le 20 septembre 2023 et visant à obtenir :

*« en rapport avec les correspondances échangées entre les entités mentionnées ci-dessous pour la période du 1er avril 2023 au 20 septembre 2023.*

*Obtenir une copie complète de toutes les correspondances échangées sur tous les sujets entre le ministre et/ou le sous-ministre de votre ministère et les ministres et/ou les sous-ministres fédéraux.*

*Obtenir une copie complète de toutes les correspondances échangées sur tous les sujets entre le Directeur ou le président de votre organisme public et un ou des ministres et/ou des sous-ministres fédéraux. »*

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint copie des documents faisant l'objet de votre demande. Toutefois, certains renseignements ont été retirés d'un document puisqu'ils ne sont pas accessibles suivant les articles 19, 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès). En effet, il s'avère que ce document contient des renseignements dont la divulgation pourrait comporter des incidences sur l'économie et sur la conduite de relations que nous entretenons avec le ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



François Ramsay

p. j.